



Bagnolet, le 03 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE MIS À JOUR : 03/03/2020 – 16H30

COMPÉTITIONS AMATEURS ET ÉQUIPEMENTS

La Ministre des Sports, Roxana Maracineanu a présidé ce matin une réunion autour du Coronavirus et a notamment parlé des éventuelles annulations des manifestations sportives sur le territoire français. La Ministre a insisté sur le fait « d'étudier au cas par cas la tenue des événements sportifs », ne souhaitant pas une annulation complète des événements sportifs.

Deux critères sont néanmoins retenus au plan national : l'annulation des événements de plus de 5000 personnes en milieu confiné et les rassemblements extérieurs jugés risqués.

Par conséquent, la FFKMDA a pris la décision de maintenir ses compétitions nationales amateurs jusqu'à nouvel ordre gouvernemental. **La situation reste néanmoins évolutive, les préfets et maires restent libres d'appliquer des mesures qu'ils jugeront nécessaires.**

Concernant les équipements que met à disposition la FFKMDA lors des différentes compétitions nationales, il a été décidé, à titre exceptionnel, que chaque compétiteur et compétitrice pourra s'équiper de son propre matériel, jusqu'à ce que la situation épidémique s'améliore. La réglementation reste inchangée (exemple : la taille des gants que chaque catégorie doit mettre).

De plus, la FFKMDA mettra à disposition ses équipements habituels pour ceux qui le souhaitent. Du matériel désinfectant sera à disposition pour les équipements fédéraux.

La FFKMDA



FÉDÉRATION
MÉMBRE

Siège social : FFKMDA – 38 rue Malmaison – 93170 BAGNOLET
Arrêté de délégation ministérielle : NOR SPOV1313107A
SIRET: 507 458 735 00028 - CODE APE : 9312Z
Téléphone : 33 (0)1 43 60 53 95 – Télécopie : 33 (0)1 43 60 04 75
Site : www.ffkmda.fr

